

Marcel Lancino est un homme chaleureux et authentique : avec lui, pas d'hypocrisie, pas de faux-semblants ! Il enseigne depuis 50 ans un karaté martial, tel que ses maîtres japonais le lui ont transmis. A 76 ans, il a toujours bon pied et bon œil : il enseigne et s'entraîne tous les jours. Sa simplicité est la marque des grands. Rencontre avec un véritable maître qui personnifie le karaté martial.

Dragon Magazine : Vous avez connu l'épopée du karaté français, pouvez vous nous en parler ?

Marcel Lancino : Oui, car aujourd'hui, très peu de pratiquants savent pourquoi et comment s'est créé le Karaté dans

notre pays. Souvenons-nous tout d'abord des vrais débuts du Karaté en France.

Qui se souvient, ou plus exactement, qui sait aujourd'hui que la première fédération dans laquelle on a vu apparaître le nom : Karaté, était la Fédération Française de Karaté et boxe libre, créée en 1954 ?

Mais six années plus tard, cette fédération était priée par le Ministère des sports de rentrer au sein de la toute puissante Fédération Française de Judo et disciplines assimilées. (FFJDA). Pour pouvoir se présenter à un passage de grades Karaté, il fallait alors être tout d'abord Ceinture Noire de Judo. De toute façon, toutes les commissions étaient composées de Judokas. Par la suite, après bien des démarches nous avons réussi à ce que ne soit exigée que la ceinture verte de Judo pour pouvoir se présenter au 1er Dan Karaté.

Mais tout de même deux saisons environ de pratique pour obtenir ce grade de judo.

Que de temps perdu pour un pratiquant qui n'était intéressé que par le Karaté.

Pour moi le problème ne s'est pas posé puisque lorsque je me suis présenté au 1er Dan Karaté, j'étais déjà ceinture noire de Judo avec sept années de pratique.

En 1966, création de l'Union Française de Karaté. (U.F.K)

L'Union Française de Karaté, qui n'était qu'une branche de la Fédération Française de Judo, avait pour Président symbolique Jacques Delcourt, un Karatéka ceinture verte mis en place par la Fédération de Judo. Mais Jacques Delcourt ne rêvait que d'une chose : l'indépendance du Karaté sous la forme d'une fédération autonome dont il serait le Président. Ce qui se fera en 1975.

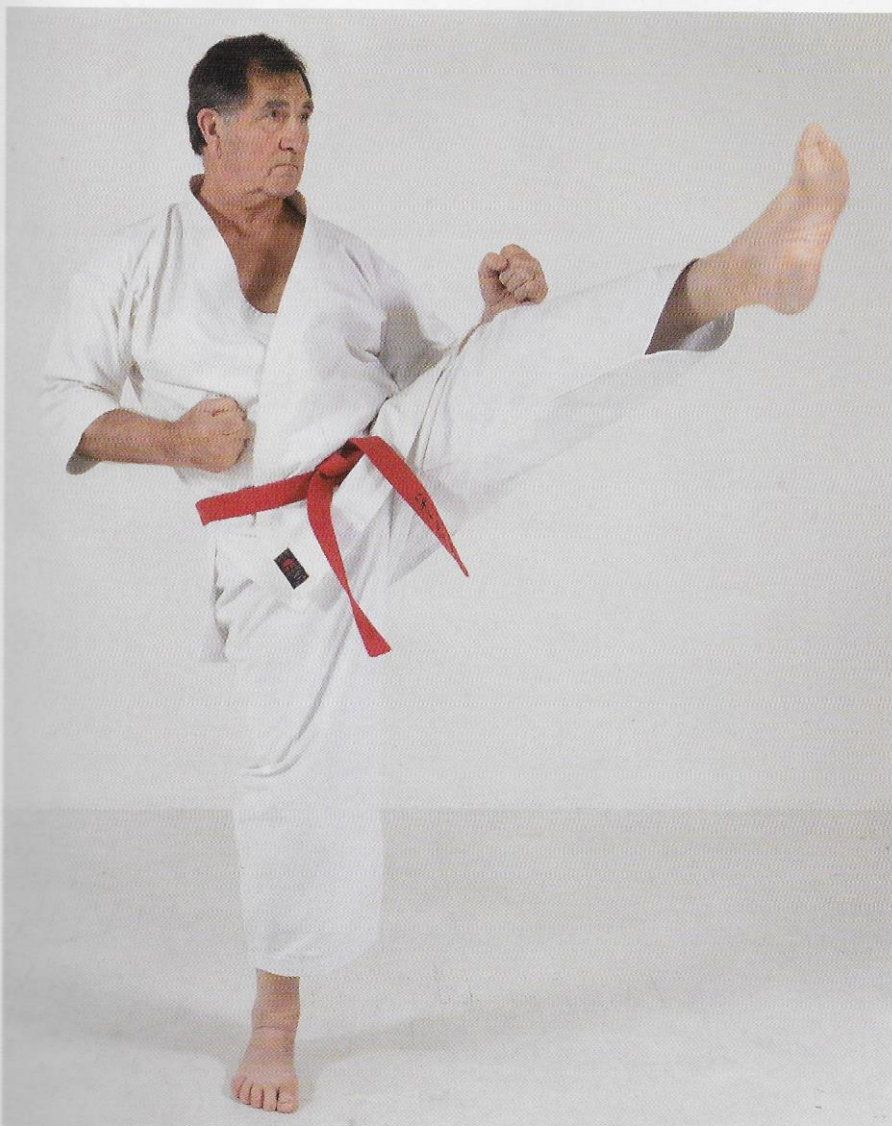
Excellent dirigeant et organisateur, il deviendra par la suite Président de la Fédération Française, Président de la Fédération Européenne et Président de la Fédération Mondiale : la WUKO (World Union Karaté Organisation)

Lors d'une réunion plus ou moins secrète des responsables techniques, Jacques Delcourt nous demande de développer le Karaté dans nos régions en ouvrant des sections ou clubs, ceci afin d'avoir plus de clubs, donc plus de poids pour négocier auprès du Ministère l'autonomie du Karaté et pouvoir créer une Fédération Française de Karaté.

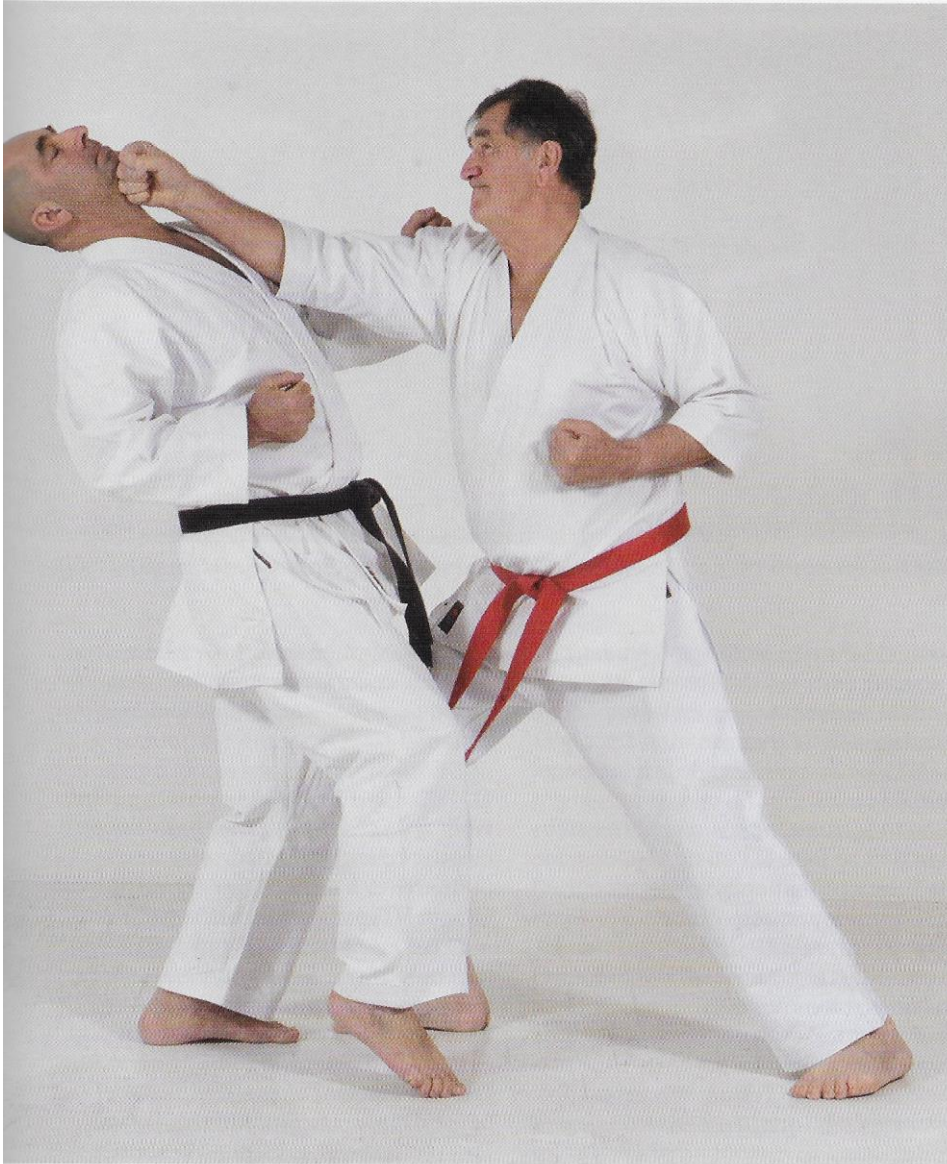
Dans notre région, j'ai commencé, avec l'aide d'élèves de mon club, à ouvrir des sections pour y former des pratiquants, qui pourront ensuite reprendre et diriger ces sections en les transformant en clubs. Mais le Ministère faisait toujours la sourde oreille pour donner l'autonomie au Karaté.

Le 4 mai 1975, Jacques Delcourt organise une réunion (appelée pour l'occasion : Assemblée générale de l'Union Française de Karaté) à Paris dans l'arrière-salle d'un bar et y convoque les différents responsables de régions, tous fatigués de cette mainmise du Judo sur le Karaté et nous propose de créer une Fédération Française de Karaté.

Que nous appellerions Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées (FFKDA) ou Fédération Française de Karaté et Arts Martiaux Affinitaires (FFKAMA). Il nous demande de lui donner les pleins pouvoirs pour la création de cette fédération, afin de négocier en annonçant la création de nouvelle fédération auprès du Ministère.



Mae-Geri de Marcel Lancino.



Exemple de contre-attaque en Sen-no-sen de Marcel sur son fils Thierry.

Conseiller juridique d'une grande entreprise, il nous soumet des statuts qu'il venait de pondre et nous lui donnons carte blanche pour la création de cette fédération, mettant ainsi devant le fait accompli Ministère et fédération de Judo.

Il charge chaque responsable de région de continuer à développer la pratique et les clubs, d'organiser des passages de grades et d'organiser des élections de ligue avec la totalité des clubs existants. Vaste programme ! Mais la Fédération Française de Karaté était née.

DM : Maître Kase vous avait sélectionné pour représenter son équipe française aux premiers championnats du monde IAKF à Tokyo en 1973. Pouvez-vous nous parler de ces championnats ?

Oui, A l'époque je prenais des cours particuliers avec le Sensei. Bien que n'étant pas spécialement attiré par le côté sportif du Karaté, un jour à ma grande surprise, Maître Kasé me demande d'être le

capitaine de l'équipe qui représenterait la France lors des championnats du Monde Shotokan à Tokyo.

J'étais à la fois très honoré de cette demande de la part du Maître, mais en même temps un peu inquiet car pratiquant un Karaté beaucoup plus martial, je ne connaissais pas grand-chose aux règles du Karaté sportif. En fait à l'époque et à ce niveau, elles étaient assez simples (équipe de cinq, Ippon shobu, pas de protections et KO autorisé). Mais qui aurait refusé cette proposition de Sensei Kase ?

Je me suis donc retrouvé au départ pour Tokyo, avec Michel Rousseau, Christian Courtonne, Hervé Delage et Camille Daudier. C'était mon premier voyage au Japon. J'ai toujours en mémoire le premier matin. Alors que nous avions fait un voyage de 18 heures, avec une escale à Anchorage en Alaska, passé un tout petit morceau de nuit au sol sur un futon et une douche froide dans la cour, j'atten-

dais avec impatience le p'tit déj'. En bon Français je pensais à un bol de café et des tartines. Le petit déj' est arrivé : des sushis, makis et autres spécialités à base de poissons crus. L'odeur du poisson cru le matin à 7h 30....

Mais pour en revenir à ce championnat, les combats étaient très durs et il y avait de nombreuses blessures et ko. Au tirage au sort, par malchance nous rencontrons dès le premier tour l'équipe du Japon. Rencontrer l'équipe du Japon au Japon et arbitrés par des arbitres japonais...Dur, dur. Mais il faut reconnaître qu'ils étaient forts et bien préparés. Au quatrième combat nous en étions à quatre défaites. Le dernier combat m'opposait au capitaine de l'équipe japonaise, Ida, 5ème Dan.

Avec mon 2ème Dan je me sentais un peu léger, mais bien décidé à combattre. J'ai marqué un premier waza ari par jodan kizami tsuki, puis un second par chudan mae géri qui a du s'entendre dans tout le stade. L'arbitre central a annoncé Waza ari awazate ippon. J'avais gagné mon combat et par la même occasion sauvé l'honneur. J'ai été très content de cette victoire à la fois pour Maître Kase et pour mes co-équipiers.

DM : Vous avez formé des centaines de ceinture noires de karaté ; pouvez-vous nous présenter votre conception de la formation d'une ceinture noire de karaté ?

Ma conception de la formation d'une ceinture noire ? Mais tout d'abord de quelle ceinture noire parlons-nous ?

- De la ceinture noire qui est remise à un pratiquant adulte qui a travaillé pendant 3, 4 ou 5 années sous la direction d'un haut gradé et qui a démontré la connaissance de son programme et son efficacité ?

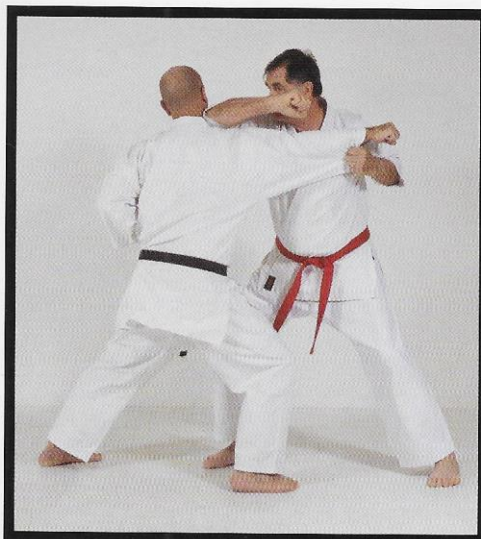
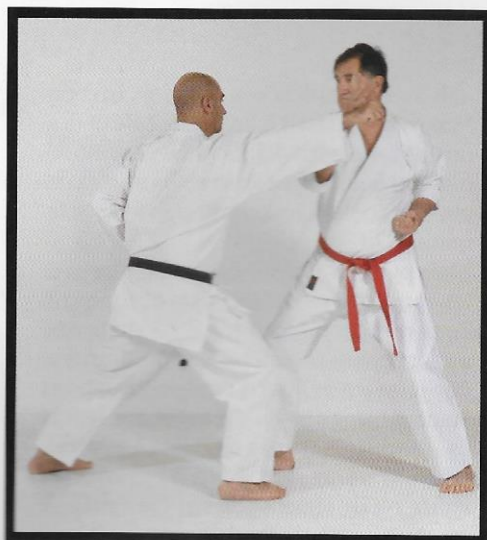
- De la ceinture noire que certaines fédérations sportives donnent à des gamins de 14 ans ?

- De la ceinture noire qui est donnée à un compétiteur au motif qu'il a gagné une compétition ? (qu'il perdrait peut-être le lendemain ?)

- Au Dan supplémentaire que j'appelle Dan administratif, qui est donné à tel ou tel au motif qu'il est Président de ligue ou de département et uniquement à ce titre.

- Au Dan supplémentaire qui est donnée sur sa demande, suite à une demande par courrier de l'intéressé auprès de la fédération ?

- Du Dan obtenu par certains dirigeants régionaux qui se réunissent à huis clos avec la commission régionale des



1. Esquive d'une attaque en oi zuki. 2. Contre en coup de coude visage. 3. Temps intermédiaire. 4. Coup de genou

grades, histoire de se distribuer quelques Dan supplémentaires.

Ah Non !... Vous voulez parler de ceintures noires délivrées selon des critères précis et selon la tradition.

Oui, j'ai formé plus de 350 ceintures noires et professeurs, et ma conception est toujours la même. La ceinture noire se prépare dès le premier cours. Un pratiquant doit être fier de son grade. Et il l'est s'il a conscience d'en avoir le niveau. Donner un grade à un pratiquant qui n'en a pas le niveau est un cadeau empoisonné. Selon moi : Un grade n'a de valeur que par la valeur de celui qui l'attribue.

Donc pour former une ceinture noire, il faut être rigoureux dans un programme de travail. Dans une progression. Mais encore faut-il que le pratiquant soit lui aussi rigoureux dans son travail. Il faut surtout qu'il y ait une confiance réciproque entre le professeur et l'élève. Concernant le programme de travail, en Karaté, nous avons la chance d'avoir entre la ceinture blanche et la ceinture noire des grades représentés par la couleur de la ceinture. (système inventé par le Maître Kawaishi pour la progression en judo) représentant les kyu. Chaque nouveau kyu correspondant donc à un nouveau programme de travail.

A ce sujet, j'ai été le premier, en 1974, sur la demande de Monsieur Bigoureau, alors Directeur des éditions SEDIREP à écrire un livre qui est un programme complet par grade, du débutant à la ceinture noire puis aux Dan. (Progression rationnelle et dynamique du Karaté). Puis un second livre (Karaté. Progression par ceinture). C'est par ces programmes que je prépare mes élèves à la ceinture noire, en me contentant de transmettre ce qui m'a été transmis par les maîtres ja-

ponais. Sans rien y changer. Ni dans les katas, ni dans les différentes sortes de Kumiho, ni dans la façon de les appliquer. Les Japonais ne changent rien aux règles de la Boxe Française ou de la lutte gréco-romaine.

A mon sens, c'est ainsi que la transmission doit se faire si l'on ne veut pas que les futurs pratiquants se retrouvent un jour à pratiquer un « Karaté à la Française », sorte de Boxe Française en kimono. Mais je ne suis pas très optimiste car nous y sommes déjà. Combien de « professeurs » vont faire un cours sans avoir la moindre idée de ce qu'ils vont y faire travailler ! C'est en suivant un programme établi que la progression peut et doit se faire. Et surtout ne pas brûler les étapes car avant de jouer un concerto, il faut apprendre la musique.

De même, pour les professeurs, il faut préparer les pratiquants à la réussite, pas à l'échec. Ce qui signifie qu'il ne faut pas laisser les élèves se présenter trop tôt à un passage de grades s'ils n'en ont pas le niveau. Car échouer à un examen quel qu'il soit n'est à la fois pas valorisant et souvent, pas encourageant pour la suite. De même qu'inscrire un compétiteur à un championnat en sachant qu'il n'a aucune chance est une imbécilité. Enfin concernant l'examen de la ceinture noire et des Dan, j'ajouterais qu'il est heureux que l'attribution de ces grades ne soient plus du domaine exclusif de la Fédération Française comme le prévoyait une loi de 1981. Depuis le jugement de la cour d'appel d'Orléans en date du 3 novembre 2009, d'autres Fédérations et associations comme la FEKMT ou Le Cercle National des Ceintures Noires de Karaté, dont je suis Président, "peuvent décerner leurs grades sans déroger à la loi française."

Il ne faut pas oublier qu'au Japon ou ail-

leurs, ce sont toujours les Maîtres de Dojo qui décernent leurs grades. Aucune fédération n'oserait interférer dans ce système.

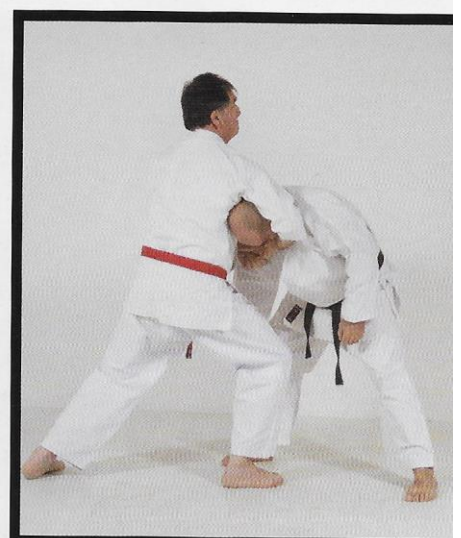
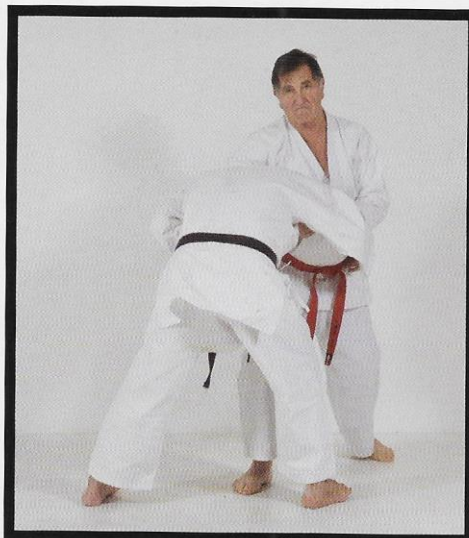
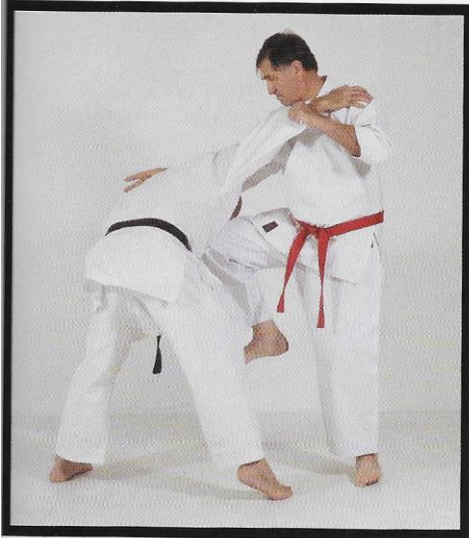
DM : Précisément concernant les grades, vous qui êtes 8ème Dan, pouvez-vous nous préciser quel a été votre parcours pour arriver à ce haut grade ?

Oh oui ! C'est très simple. J'ai passé mon 1er Dan à Antibes en 66, puis j'ai obtenu le 2ème Dan en 69 lors du stage international pour Professeurs qui était dirigé à Saint-Raphaël par les Maîtres Kase et Enoeda. J'ai obtenu le 3ème puis le 4ème Dan au Japon. J'ai passé le 5ème et le 6ème Dan à la Fédération Française. Pour le 7ème et le 8ème qui sont toujours des Dan honorifiques, cela a été totalement différent. Pour le 7ème Dan, à mon grand étonnement, j'ai reçu un jour un fax du Président DELCOURT me félicitant et m'informant que je venais d'être nommé 7ème Dan...

Pour le 8ème Dan, ça a été encore plus anecdotique. Alors qu'en 2008 la fédération européenne m'avait informé m'avoir nommé 8ème Dan, en novembre 2009, soit plus d'un an après, la fédération française m'informait que la commission des grades à l'unanimité des membres m'avait élevé au grade de... 8ème Dan. Sans doute un manque de communication entre les deux fédérations... Heureusement que je ne cumule pas les deux sinon je serais le seul 16ème Dan au Monde !

DM : Pour vous, quelle est la place de la compétition dans le Karaté ?

Certes le Karaté sportif a sa raison d'être. Ce peut être un passage. Mais dans ce cas, oublions la pratique martiale car il s'agit alors de pratiquer un sport. Avec ses règles, ses interdits et... ses arbitrages.



s. 5. Marcel termine par une guillotine.

Mais passer par la case compétition dans le parcours d'un Karatéka peut être un plus pour quelqu'un qui se destine à l'enseignement, car en ce cas il est bon d'en connaître toutes les facettes : l'histoire du Karaté, la compétition, l'arbitrage, y compris l'arbitrage Kata. Même si les kata n'ont pas été fait pour en faire une compétition.

Mais il est regrettable que beaucoup de clubs ne travaillent plus que cette forme de Karaté. Cette forme sportive consistant à tenter de marquer des points devant des arbitres en sautillant et en utilisant quelques techniques de Karaté, se pratique en général, comme tous les sports pendant le temps, certes trop bref, de la jeunesse. Contrairement à l'art martial Karaté Do dit Kakuto Bugei ou Bujutsu, qui lui peut se pratiquer durant toute la vie. Le jeu consiste alors (comme dans tous les sports) à bien connaître les règles d'arbitrage (difficile car ça change tout le temps) afin de pouvoir les utiliser à son profit.

Le problème est que beaucoup de techniques y sont interdites et que les compétiteurs ne travaillent en général que cinq à sept techniques. Celles qui sont comptées par les arbitres.

Le plus gros problème concernant cette pratique sportive est que l'on assiste de

plus en plus à un délitement de la technique. Le tout Karaté sportif a pourtant depuis longtemps montré ses insuffisances. Mais il reste un bon sport pour les jeunes. Je trouve tout à fait normal d'enseigner un Karaté dit sportif aux adolescents et de les laisser participer à des compétitions.

Il est normal que les jeunes éprouvent le besoin de la confrontation sportive à travers une pratique de karaté dit sportif.

Lorsque l'on est jeune et que l'on pratique, disons qu'à ce niveau on peut l'appeler un sport de combat, on veut s'affirmer et c'est bien normal. On pense avoir quelque chose à prouver et à se prouver. Mais quoi de plus déprimant que voir des pratiquants ayant passé allégrement la cinquantaine, voire plus, et en être encore à essayer de gagner une médaille dans cette forme d'imitation de Karaté ? Tout cela en sautillant, en prenant un air méchant et en poussant de grands cris ! De toute évidence, ils sont passés à côté de quelque chose.

DM : Quelle différence faites vous entre le Karaté Do et le karaté sportif ?

La même différence qu'entre le jour et la nuit. Le Karaté sportif, nous venons d'en parler, peut être un passage, et est un très bon sport pour les jeunes.

De plus, obéir à des règles, saluer son adversaire, accepter les décisions des arbitres, etc. participe à une bonne éducation. Mais surtout, le sport doit apprendre à accepter une victoire comme une défaite dans ce qu'elles ont d'éphémère et de relatif.

Quant au Karaté Do, c'est avant tout une façon de vivre. De vivre le Karaté. Il s'agit alors d'un art Martial. Appelé au Japon Kakuto Bugeï (art de guerre). Tout y est différent puisque tout est alors basé sur l'efficacité des techniques. Le chimai. L'efficacité étant la première raison d'être du Karaté. Il est alors question de Kimé, de Zanchin, de De ai, de Sen no sen. Etc. Et là... Plus rien n'est interdit. Y compris projections, étranglements et luxations. La première chose que j'ai apprise au Japon, par rapport à ce que nous pratiquons, est que dans cette pratique, lors d'un exercice, les attaques doivent être portées sans contrôle, C'est tout de même un minimum. Dans la rue, l'adversaire ne stoppera pas son attaque à dix centimètres de votre nez. Lors des contre-attaques, le contrôle ne consiste pas à ne pas toucher, comme on le voit faire trop souvent y compris par des "hauts gradés", mais à ne pas blesser. Ce qui est tout de même différent. ▶

Le Karaté Do, c'est avant tout une façon de vivre. Il s'agit alors d'un art martial. Tout y est différent du Karaté sportif puisque tout est basé sur l'efficacité des techniques. L'efficacité étant la raison d'être du Karaté

N'oublions pas qu'en Dojo, il s'agit tout de même d'un partenaire et non d'un adversaire. Mais on est alors loin du Karaté sportif.

Je lisais dernièrement dans un article de presse suite à l'un de mes stages : (l'article complet est sur mon site : marcel.lancino.fr). Tout en rappelant les facteurs d'efficacité des techniques martiales il a montré un karaté authentique d'une redoutable efficacité, subjuguant les participants par son Karaté réaliste et sans fioritures : le karaté de survie, celui qui peut être pratiqué par tous et à tout âge, basé exclusivement sur le côté martial.

Il y est également précisé : Tous les participants étaient enthousiasmés par la réelle authenticité de cet art, trop souvent oublié dans les clubs modernes. Cet article confirme ce que je vous disais tout à l'heure, à savoir que de plus en plus de clubs pratiquent une forme de Karaté sportif. Certes plus facile à enseigner. Ce qui n'empêche pas les pratiquants d'être subjugués et enthousiasmés, comme on vient de le voir, lorsqu'ils ont l'occasion de découvrir et de pratiquer le véritable Karaté Do.

Je vous disais tout à l'heure que ce Karaté pouvait se pratiquer toute la vie. La preuve est là. J'ai 76 ans, je pratique toujours, je dirige des cours, je dirige des stages et pour garder la condition, en supplément je vais courir dans les bois avec mon chien. Mais je suis également licencié à la Fédération de tir, j'adore faire de la plongée et j'essaie de trouver un peu de temps pour faire de l'ULM.

Je trouve que tout cela complète et même fait partie de ma conception du Karaté Do. Si le Karaté n'ajoute pas des années à la vie il ajoute de la vie aux années.

DM : Que vous a apporté la pratique du Karaté ?

Le Karaté m'a apporté beaucoup de choses. Le pratiquer et l'enseigner aussi. J'y ai rencontré des hommes exceptionnels tels que les Maîtres Chassany, Plée et Kase. D'autres aussi, mais eux m'ont particulièrement marqué. Personnellement (mais je ne suis pas le seul, même



Gyaku-zuki de Marcel Lancino.

si nous sommes une minorité) par des sacrifices qu'il est inutile de préciser, j'ai pu me perfectionner dans notre discipline et travailler sous la direction des plus grands experts tels que M. Plée, Shirai, Miyazaki, Enoda, Kanazawa, Kase et même Nakayama. Mais j'ai surtout eu la chance d'avoir à faire "aux vrais grands"

J'explique souvent que dans toutes les disciplines, dans tous les métiers, dans tous les domaines, les vrais grands, les vrais Maîtres, sont toujours des gens simples, des gens abordables, des gens qui ne demandent qu'à rendre service et à transmettre. Des hommes comme ceux que je mentionnais en sont l'illustration.

Ainsi, quand j'ai créé le Karaté club de Reims alors que je venais de passer mon 1er Dan, Guy Chassany, mon premier Professeur venait bénévolement d'Antibes avec sa vieille Aronde pour m'aider à faire connaître le Karaté dans la

région. Alors que, 1er Dan, je participais en plein hiver au traditionnel stage d'une semaine à Paris sous la direction des Maîtres Plée et Kase, le Maître Plée a appris que je couchais toute la semaine dans un fourgon garé devant le club, n'ayant pas les moyens d'aller à l'hôtel. Il m'a appelé et m'a ouvert le Dojo de l'Académie d'Arts Martiaux qui était chauffé et j'ai pu dormir sur le tatami. Aux stages d'été qu'il organisait avec Maître Kase à Saint-Raphaël, il m'ouvrait aussi sa porte pour m'éviter d'aller au camping avec mon fils qui avait un an.

Par la suite, le Maître Kase devait pousser la gentillesse jusqu'à aménager une chambre pour moi dans sa maison afin de faciliter ma venue en cours particuliers. Oui ! J'ai eu la chance d'avoir à faire aux vrais grands.

Le 24 novembre 2004, alors que je dirigeais un stage à Cuba, je devais apprendre la mort de Sensei Kase. Ce jour-là, j'ai eu beaucoup de mal à diriger mon stage. Grâce au Karaté, j'ai aussi beaucoup voyagé. Notamment en devenant successivement Arbitre Mondial Kumité et juge Mondial Kata. J'ai arbitré quatre championnats d'Europe, un

championnat d'Afrique, une coupe du Monde et trois championnats du Monde (Japon, Angleterre, Californie, Espagne, Sénégal, Mexique, Finlande, et même Iran.) Tandis qu'actuellement je dirige des stages, bien évidemment en France mais aussi en Allemagne, Espagne, Sénégal, Guadeloupe, Réunion, Mexique, Cuba, Tunisie, Maroc. Etc. En clair, je vais où l'on me demande.

DM : Quelle est la place du karaté dans la société actuelle ?

On a vu qu'actuellement il a surtout une place sportive. Car à part chez certains pratiquants, je ne pense pas que le Karaté ait une grande place dans cette société actuelle, où il faut que tout aille vite. Dans cette société où l'on ne prend plus le temps de vivre.

Dans cette société où je me demande si les mots : Amitié, Respect, Loyauté, Courtoisie, Honneur, ne vont pas un jour disparaître du dictionnaire. ●